



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 9 décembre 2021

L'AREC et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie s'allient pour faire face au défi climatique

À l'occasion d'Energaiïa, le forum européen des énergies renouvelables qui se tient à Montpellier, Christian Assaf, Président de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, et Denis Carretier, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, ont signé ce jeudi 9 décembre une convention de partenariat afin de partager leurs connaissances et productions sur les sujets de la comptabilisation des gaz à effet de serre et l'observation du changement climatique dans le secteur agricole.

L'enjeu de ce partenariat est de taille. L'agriculture est un secteur d'activité majeur en Occitanie où 48% du territoire est occupé par des terres agricoles, utilisées pour l'élevage et pour les cultures. Le secteur est fortement impacté par le changement climatique.

L'AREC anime l'Observatoire Régional de l'Énergie Occitanie (OREO), un outil d'observation et d'information sur la situation énergétique régionale et territoriale. C'est aussi un lieu de concertation entre les acteurs de l'énergie qui a vocation à accompagner les politiques énergétiques territoriales. L'OREO, qui collecte, synthétise et diffuse l'information pour une meilleure connaissance du contexte énergétique sur la Région Occitanie assure la production et la diffusion de bilans de consommations énergétiques, d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie au niveau régional et infrarégional (EPCI). Cette année, L'OREO a complété ses bilans de gaz à effet de serre des émissions d'origine non énergétique, de façon à diffuser aux territoires un inventaire territorial complet.

De son côté, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, pilote ORACLE Occitanie, l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement climatique, qui a pour objectif d'identifier les tendances climatiques et agricoles en cours, d'aider à comprendre les relations entre changement climatique et évolution des pratiques agricoles et d'aider à identifier les voies d'action pour l'agriculture régionale.

La Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, a également piloté en 2019 l'étude CLIMAGRI© qui a permis de réaliser à l'échelle régionale un diagnostic énergie-gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt, et d'étudier quatre scénarios prospectifs à l'horizon 2050 pour l'agriculture en Occitanie. Un scénario a été validé par les instances des Chambres d'agriculture pour porter les ambitions à horizon 2050 et présenter des leviers d'adaptation au changement climatique.

La finalité de ce partenariat est de fournir une information de qualité et exhaustive sur les sujets de la comptabilisation des gaz à effet de serre et l'observation du changement climatique dans le secteur agricole et d'en faciliter sa diffusion et son accès.

Pour **Christian Assaf, Président de l'AREC** : « *Le rapprochement entre l'OREO et l'ORACLE Occitanie est une évidence. En partageant nos données respectives, nous allons, avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, enrichir mutuellement nos connaissances. Ce travail collaboratif va permettre la mise en place sur le territoire de nouvelles actions pertinentes et impactantes pour lutter contre les gaz à effet de serre, faire face au changement climatique.... Ce partenariat est une première étape d'une collaboration plus étroite entre l'AREC et les chambres d'agriculture* ».

Pour **Denis Carretier, Président de la chambre d'Agriculture d'Occitanie** : « *La Chambre Régionale d'agriculture Occitanie s'est engagée, depuis plusieurs années, dans la réalisation de travaux en lien avec l'adaptation et l'atténuation au changement climatique. Dans le cadre de l'étude Clim'Agri, nous avons proposé un scénario d'évolution de l'agriculture régionale à horizon 2050 ambitieux sur la réduction des émissions GES et l'augmentation du stockage du carbone. Actuellement nous portons l'Observatoire sur l'agriculture et le changement climatique (ORACLE) qui permet de comprendre les évolutions du climat et leur impact sur l'activité agricole. Ces travaux permettent d'engager une réflexion stratégique pour la résilience et le développement de notre agriculture régionale dans un contexte de changement climatique. Le partenariat entre l'AREC et la Chambre Régionale d'agriculture y contribuera.* »

À propos de l'AREC :

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs des territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

www.arec-occitanie.fr

Pour accéder au rapport d'activité de l'AREC Occitanie, rendez-vous sur :

<https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/arec-rapport-activite-edition-2021.pdf>

À propos de la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie :

Établissement public au service des agriculteurs et des territoires, la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie est investie d'une triple mission :

- une mission de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités, de par sa qualité d'organe consultatif ;
- une mission de développement auprès des acteurs régionaux et des filières. Elle porte ainsi des projets de développement agricole, de recherche – innovation et de promotion des produits agricoles.
- une mission de coordination des actions des 13 chambres départementales d'agriculture par l'animation de réseaux et la mutualisation de moyens et compétences. Ainsi, elle renforce l'expertise du réseau des Chambres dans le domaine de l'agronomie et sur les enjeux agro-environnementaux et climatiques, pour contribuer à l'accompagnement des transitions des exploitations agricoles et des filières.

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr>

Contacts presse :

AREC Occitanie

Anne Kassubeck - annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - florence.chemille@arec-occitanie.fr - 06 72 66 58 51

Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie

Claudine Adoue - claudine.adoue@occitanie.chambagri.fr